

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PREX DE L'ABONNEMENT.**  
 La Haye. Provinces,  
 pour un an . . . 26 fl. 30 fl.  
 six mois . . . 14 » 16 »  
 trois mois . . . 8 » 8 »

**PREX DES INSERTIONS.**  
 Les 5 premières lignes à fl. 50 l'imbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

**BUREAU DE LA REDACTION**  
 à La Haye, Lage Nieuwstr.  
 derrière le Prinsgracht, No. 10  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT**  
 ANNONCES  
 Chez M. Van Weelden, No. 10  
 Spui, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent  
 être envoyés à la direction francs de

LA HAYE, 23 Janvier.

Le second Bulletin publié dans la journée d'hier sur la maladie de S. A. R. le jeune Prince Guillaume Frédéric, avait fait naître les plus vives inquiétudes et produit dans tous les esprits une pénible sensation. Nous avons la douleur d'annoncer que S. A. R. le Prince Guillaume-Frédéric-Nobles-Albert des Pays-Bas, né le 22 août 1836, a succombé, la nuit dernière, à 3 heures du matin, à la maladie dont il était atteint. Cette cruelle perte plonge toute la famille Royale dans la plus profonde affliction.

Les parents, et spécialement les peines comme les douleurs de la mort, ont été si pénibles, que le tout-Puissant d'accorder sur tout, par ses bontés, cette résignation aux décrets de sa Providence, qui peut seule donner la force nécessaire pour supporter de pareilles épreuves.

Le jeune Prince dont la mort excite de si amers regrets, était le fils unique de S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas. Les enfants qui restent à S. A. R. sont : la Princesse Louise, née le 5 août 1828, et la jeune Princesse Marie, née le 5 juillet 1831.

Par ordre supérieur, les Théâtres-Royaux sont fermés.

En reproduisant ce que nous avons dit dans notre numéro de lundi dernier, au sujet des probabilités d'un prochain arrangement entre les Pays-Bas et la Belgique, l'Indépendance ajouta :

Il est à regretter que les négociations ne soient pas entrées dans quelques détails sur le point de la navigation de Gand, car nous sommes convaincus que tous les intérêts seraient satisfaits.

Les négociations volontaires sur l'Indépendance :

Ainsi que nous l'avons dit déjà, nous sommes certains du vif désir qu'éprouve le cabinet de La Haye de mettre un terme à l'état de choses actuel, et nous n'avons nul doute que ce désir ne soit partagé par le cabinet de Bruxelles.

Il est à regretter que la suite de propositions nouvelles dont M. de Bentinck aurait pris l'initiative, les négociations ayant ces propositions pour base, soient sur le point d'être reprises, et qu'ainsi que l'annonce également le *Messenger de Gand*, la conclusion d'un traité de commerce fût par conséquent prochaine.

Nous pouvons déclarer avec la même certitude que jusqu'à ce moment aucune négociation n'a été ouverte, et nous ajoutons qu'il n'est guère probable que l'on convienne, comme préliminaire d'une négociation, du retour provisoire du *staatsrecht* au 1<sup>er</sup> décembre dernier.

Le *Journal de Rotterdam Courant* persiste à croire à la véracité de la nouvelle que lui avait transmise son correspondant d'ici, sur l'offre de médiation de la part du cabinet français, à La Haye et de Bruxelles.

Nous regrettons de devoir déclarer de nouveau à ce journal,

dont la bonne foi nous est du reste assurée, que la personne qui lui a transmis cette nouvelle l'a induit en erreur. Le fait dont il s'agit, nous le répétons, est entièrement dénué de fondement.

Nous lisons dans l'*Amsterdamche Courant* du 23, les lignes suivantes qui sont exactes en tous points.

Nous croyons pouvoir affirmer, comme le tenant d'une source certaine, que jusqu'à présent aucune négociation n'a eu lieu entre les gouvernements néerlandais et belge au sujet d'un traité de commerce, seul fait qui aurait pour conséquence de faire cesser les difficultés existantes à cet égard. On comprend facilement que, sans un pareil arrangement définitif, il ne peut être apporté de notre côté aucun changement dans les mesures prises.

### Finances coloniales.

Conformément à l'art. 59 de la Loi-Fondamentale, le gouvernement vient de communiquer aux États-Généraux :

- A. Les différents états comprenant les recettes et les dépenses des Indes-néerlandaises pour l'année 1845 ;
- B. Les états de recettes et des dépenses de la colonie de Surinam et des îles de Curaçao, de St-Eustache et de St-Martin pour l'année 1846 ;
- C. Un budget des recettes et dépenses des possessions néerlandaises à la côte de Guinée pour l'année 1845.

Tous ces états sont accompagnés de notes explicatives. Il résulte des pièces indiquées sous la lettre A que la somme totale des dépenses dans les Indes-néerlandaises pour l'exercice de l'année 1845 est évaluée à fl. 60,020,076 et les recettes à fl. 49,555,177.

Parmi les recettes figurent :

- a. Les affermages pour fl. 14,955,716 ; b. les revenus territoriaux et autres contributions foncières pour fl. 11,336,314 ; c. contributions et revenus de diverse nature pour fl. 7,096,996 ; d. le commerce et la culture pour fl. 11,020,316 (le montant des denrées envoyées dans la Métropole, évaluée à fl. 3,202,081, est porté pour mémoire) ; e. diverses recettes extraordinaires pour fl. 1,000,000 ; f. les contributions de la dette, fl. 24,000 ; g. les revenus de Sumatra pour fl. 2,400,202 ; ensemble . . . fl. 47,991,037
- Recettes pour compte d'autrui et pour les différents fonds, . . . . . 2,164,140

Total des recettes . . . fl. 49,555,177

Les dépenses aux Indes se divisent comme suit :

a. collèges supérieurs et inférieurs fl. 262,920 ; b. administration générale et police fl. 3,466,046 ; c. agriculture, culte, arts et sciences fl. 476,888 ; d. département des bâtiments civils fl. 258,448 ; e. finances et culture fl. 37,574,804 (dans cette somme figurent l'achat des produits pour la Métropole et les frais de culture pour fl. 32,789,106 ; les frais de commission et d'expédition pour fl. 886,587 ; le reste est pour paiement de rentes et remboursement) ; f. département de la guerre fl. 7,554,195 ; g. département de la marine fl. 1,564,916 ; h. pensions et institutions de bienfaisance fl. 658,567 ; i. dépenses de diverse nature fl. 2,144,532 ; j. traitements de congé payables dans la Métropole fl. 125,000 ; k. dépenses extraordinaires pour le ministère des colonies dans la Métropole fl. 200,000 ; l. dépenses extraordinaires pour le ministère des colonies dans la Métropole fl. 2,400,202 ; ensemble . . . fl. 58,374,968

Dépenses pour compte d'autrui et pour les fonds, etc. . . . . fl. 1,039,108

Total des dépenses fl. 60,020,076  
 Le montant des recettes est de 49,555,177

La différence en perte entre les recettes et les dépenses est donc de . . . . . fl. 10,473,899

Ce déficit doit être couvert par la vente des produits dans la Métropole.

Les recettes dans la Métropole sont évaluées à . . . . . fl. 58,900  
 La somme provenant des ventes des produits des Indes envoyés dans la Métropole est estimée à . . . . . 84,991,031

Total fl. 34,749,991  
 Les dépenses dans la Métropole sont estimées à . . . . . 17,829,352

Reste fl. 16,920,579

De cette somme il faut déduire le montant du numéraire à envoyer aux Indes, à savoir :

- En argent . . . . . fl. 5,076,538
- En cuivre fl. 5,397,346 ou en argent . . . . . 9,972,911

En sorte que l'excédant présumé pour l'année 1845 s'élève à . . . . . fl. 7,947,668

Il a été porté pour le remboursement de rente à la Société de Commerce des Pays-Bas pour 1845, une somme de fl. 3,750,000, laquelle somme doit être remplacée par le chiffre de fl. 450,000, conformément aux lois des 6 mars et 23 novembre 1844, ce qui constitue une différence au profit de l'excédant de . . . . . 3,300,000

Diverses dépenses à effectuer dans la Métropole estimées à fl. 292,608 n'exigent en réalité qu'une somme de fl. 100,000, différence . . . . . 192,608

L'excédant présumé est donc de . . . . . fl. 10,323,946

*Evaluation du produit présumé des denrées portées pour mémoire dans l'estimation des recettes et des dépenses des Indes-Néerlandaises pour 1845.*

NATURE DES DENRÉS.	QUANTITÉS.	PAIX.	PROVENU NET.	TOTAL.
Café, pikols.	1,043,432	0.22 par p. N.	p. pik. 16.69	17,408,402.00
Clous de gir. & auc.	548,790	0.30	0.60	327,420.00
Bois muscade,	398,819	1.30	1.40	512,706.00
Peaux,	100,000	1.50	1.40	140,000.00
Sax. de muscat,	33,225	0.50	0.30	10,000.00
Indigo,	1,745,100	3.10	2.53	44,449.00
Sucre, pikols.	897,135	35.00 p. 100 p. N.	pik. 11.88	10,657,964.00
Sole, & auc.	4,000		0.80	3,200.00
Thé,	735,250	0.78 par p. N.	0.80	588,200.00
Poivre, pikols.	2,000	0.20	pik. 10.88	21,760.00
Etain,	7,000	45.00 p. 50 p. N.	47.47	332,390.00
Cochenille, & auc.	44,275	3.30 par p. N.	0.80	354,270.00
Cannelle,	224,300	1.70	1.32	296,076.00

Total des recettes présumées des denrées portées pour mémoire dans l'estimation des recettes et des dépenses des Indes-Néerlandaises pour 1845 . . . . . fl. 243,055,081

ments que le gouvernement a communiqués aux États-Généraux, que, pour ce qui concerne la colonie de Surinam, les dépenses surpasseraient les recettes sans le subsidie de fl. 150,000 qui lui a été accordé ; et sans compter les frais qu'occasionne la nouvelle colonisation, et qui ne sont pas portés au budget de la colonie.

Les finances de Curaçao et ses dépendances présentent un déficit de . . . . . fl. 222,567.18

Les dépenses de St-Eustache surpassent les recettes de . . . . . 11,878.00

Le déficit de St-Martin est de . . . . . 9,200.95

— St-Eustache et St-Martin . . . . . fl. 243,055,081

Ainsi que cela a eu lieu jusqu'à présent, il sera accordé aux Indes-occidentales des subsidies qui seront imputés sur les finances des Indes-orientales.

## FAUUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE, 24 JANVIER 1846.

### LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

XII. Le mendiant.

Le comte de Monte-Christo avait manifesté le désir de voir madame de Villefort, et de lui faire part de ce qu'il avait osé faire madame Danglars, malgré la réputation qu'elle éprouvait.

Sur la demande de sa femme, M. de Villefort donna donc le premier signal du départ. Il offrit une place dans son landau à madame Danglars, et qu'elle eût les soins de sa femme. Quant à M. Danglars, absorbé dans sa conversation industrielle des plus intéressantes avec M. Cavalcanti, il ne faisait aucune attention à tout ce qui se passait.

Monte-Christo, tout en demandant son flacon à madame de Villefort, remarqua que M. de Villefort s'était approché de madame Danglars ; et, guidé par la situation, il avait deviné ce qu'il lui avait dit, quoiqu'il eût paru si bas qu'à peine si madame Danglars elle-même l'avait entendu.

Il laissa, sans s'opposer à aucun arrangement, partir Morrel, Debray et Château-Renaud à cheval, et monter les deux dames dans le landau de M. de Villefort ; de son côté, Danglars, de plus en plus enchanté de Cavalcanti père, l'invita à monter avec lui dans son coupé.

Quant à Andrea Cavalcanti, il gagna son tilbury, qui l'attendait devant la porte, et dont un groom, qui exagérait les agréments de la fashion anglaise, lui tenait en se hissant sur la pointe de ses bottes l'énorme cheval gris de fer.

Andrea n'avait pas beaucoup parlé durant le dîner, par cela même que c'était un garçon fort intelligent, et qu'il avait tout naturellement éprouvé le charme de dire quelque sottise au milieu de ces convives riches et puissants, parmi lesquels son œil dilaté n'apercevait peut-être pas sans crainte un procureur du roi.

Ensuite il avait été accaparé par M. Danglars, qui, après un rapide coup d'œil sur le vieux major au col rouge et sur son fils encore un peu timide, et

en rapprochant tous ces symptômes de l'hospitalité de Monte-Christo, avait pensé qu'il avait affaire à quelque nabab venu à Paris pour perfectionner son fils unique dans la vie mondaine.

Il avait donc entretenu avec une complaisance indicible l'énorme diamant qui brillait au petit doigt du major, car le major, en homme prudent et expérimenté, de peur qu'il n'arrivât quelque accident à ses billets de banque, les avait convertis à l'instant même en un objet de valeur. Puis, après le dîner, toujours sous prétexte d'industrie et de voyage, il avait questionné le père et le fils sur leur manière de vivre, et le père et le fils, prévenus que c'était chez Danglars que devait leur être ouvert, à l'un son crédit de quarante-huit mille francs, et à l'autre son crédit de cent mille francs, avaient répondu avec les charmes et pleins d'affabilité pour le banquier aux domestiques duquel, s'ils ne se fussent retenus, ils eussent serré la main, tant leur reconnaissance éprouvait le besoin de l'expansion.

Une chose surtout augmenta la considération, nous dirons presque la vénération de Danglars pour Cavalcanti. Celui-ci, fidèle au principe d'Héraclite, *nil admirari*, s'était contenté, comme on l'a vu, de faire preuve de science en disant de quelques-uns des traits les meilleures lamproies. Puis il avait mangé sa part de celle-là sans dire un seul mot. Danglars en avait conclu que ces sortes de somptuosités étaient familières à l'illustre descendant des Cavalcanti, lequel se nourrissait probablement à Lucques de truites qu'il faisait venir de Suisse et de lamproies qu'on lui envoyait de Bretagne par des procédés pareils à ceux dont le comte s'était servi pour faire venir des lamproies du lac Fusaro, et des sterlets du fleuve Volga.

Ainsi avait-il accueilli avec une bienveillance très-prononcée ces paroles de Cavalcanti :

— Demain, monsieur, j'aurai l'honneur de vous rendre visite pour affaires.

— Et moi, monsieur, avait répondu Danglars, je serai heureux de vous recevoir.

Sur quoi il avait proposé à Cavalcanti, si cependant cela ne le privait pas trop, de le séparer de son fils, de le reconduire à l'hôtel des Princes.

Cavalcanti avait répondu que depuis longtemps son fils avait l'habitude de mener la vie de jeune homme ; qu'en conséquence il avait ses chevaux et ses équipages à lui, et que, n'étant pas venus ensemble, il ne voyait pas de difficulté à ce qu'ils s'en allassent séparément.

Le major était donc monté dans la voiture de Danglars, et le banquier s'était assis à ses côtés, de plus en plus charmé des idées d'ordre et d'éco-

nomie de cet homme, qui cependant donnait à son fils cinquante mille francs par an, ce qui supposait une fortune de cinq ou six cent mille livres de rente.

Quant à Andrea, il commença, pour se donner bon air, à gronder son groom de ce qu'au lieu de le venir prendre au perron, il l'attendait à la porte de sortie, ce qui lui avait donné la peine de faire trente pas pour aller chercher son tilbury.

Le groom reçut la semonce avec humilité, prit, pour répondre, le cheval impatient, et qui frappait du pied, le mors de la main gauche, tendit de la droite les rênes à Andrea, qui les prit et posa légèrement sa botte vermeille sur le marchepied.

En ce moment une main s'appuya sur son épaule. Le jeune homme se retourna, pensant que Danglars ou Monte-Christo avait oublié quelque chose à lui dire et revenait à la charge au moment du départ.

Mais au lieu de l'un ou de l'autre, il n'aperçut qu'une figure étrange, hâlée par le soleil, encadrée dans une barbe de modèle, des yeux brillants comme des escarboucles, et un sourire railleur épanouissant une bouche où brillaient, rangées à leur place et sans qu'il en manquât une seule, trente-deux dents blanches, aiguës et affamées comme celles d'un loup en train d'un chacal.

Un mouchoir à carreaux rouges coiffait cette tête aux cheveux grêles et terreux, un bourgeron des plus crasseux et des plus déchirés couvrait ce grand corps maigre et osseux, dont il semblait que les os, comme ceux d'un squelette, fussent cliqueter en marchant ; enfin la main qui s'appuya sur l'épaule d'Andrea, et qui fut la première chose que vit le jeune homme, lui parut d'une dimension gigantesque.

Le jeune homme reconnut cette figure à hauteur de la lanterne de son tilbury, ou fut-il seulement frappé de l'horrible aspect de cet interlocuteur ? nous ne saurions le dire ; mais le fait est qu'il tressaillit et se recula vivement.

— Que me voulez-vous ? dit-il.

— Pardon ! notre bourgeois, répondit l'homme, en portant la main à son mouchoir rouge, je vous dérange peut-être, mais c'est que j'ai à vous parler.

— On ne mendie pas le soir, dit le groom en faisant un mouvement pour débarrasser son maître de cet importun.

— Je ne mendie pas, mon joli garçon, dit l'homme inconnu au domestique, avec un regard si ironique et un sourire si effrayant que celui-ci s'écarta ; je désire seulement dire deux mots à votre bourgeois, qui m'a chargé d'une commission il y a quinze jours à peu près.

(1) Voir le Journal de La Haye, du 23 janvier.



Le Journal de Limbourg du 21 a publié l'article nécrologique suivant :

Un déplorable événement a jeté la consternation dans notre ville. Hier, vers cinq heures et demie du soir, notre nouveau gouverneur, M. Mac Pherson, est mort à la suite d'une indisposition de quelques jours. Son Exc. était âgée de 53 ans et 9 mois.

Le gouverneur avait ouvert ses salons pour la première fois mercredi dernier; jeudi et vendredi les réceptions continuaient. Le premier jour M. Mac Pherson se sentit légèrement indisposé; il avait un rhume. Les jours suivants il ne sortit point de ses appartements; l'indisposition n'avait cependant rien de grave. Madame Mac Pherson continuait même à recevoir le monde; mais le rhume dont se plaignait M. le gouverneur se jeta sur les poumons; et une inflammation de cet organe s'en suivit. La respiration devint difficile, haletante, et malgré tous les secours de l'art, M. le gouverneur a rendu le dernier soupir hier soir.

M. Pierre Daniel Eugène Mac Pherson débuta dans la carrière militaire; mais ses goûts et ses études l'éloignant de la profession des armes, il quitta l'armée pour l'administration. Ses talents ne tardèrent point à le faire distinguer. D'abord commis d'Etat, puis référendaire au conseil d'Etat, il parvint rapidement au poste éminent de membre du conseil d'Etat, et, à la mort de M. Gericke, le Roi lui confia le difficile emploi de gouverneur du Limbourg.

Nous n'avons pas eu le temps de l'apprécier dans ces nouvelles fonctions. La mort est venue enlever celui qui se présentait pour cicatriciser autant que possible les plaies de notre malheureuse contrée. Cependant son début avait déjà suffi pour lui gagner les cœurs de ses administrés: l'accueil bienveillant qu'il avait accordé à nos autorités et collègues, son accessibilité pour le public, l'aménité avec laquelle il recevait tout le monde, l'exquise délicatesse de ses manières, ses profondes connaissances et ses principes éclairés faisaient concevoir de son administration les plus hautes espérances pour le futur bien-être du duché. Mais la mort, l'implacable mort, est venue détruire ces espérances si bien fondées et replonger le Limbourg dans les regrets que lui causait naguère la perte de M. Gericke.

Nous pouvons ajouter à ce qui précède, qu'à La Haye, où les excellentes qualités de l'homme et du fonctionnaire public étaient vivement appréciées, la mort de M. Mac Pherson a été également un coup très-sensible pour toutes les personnes qui ont eu l'avantage de le connaître.

On écrit de Stuttgart, 18 janvier :

La convalescence du roi peut être regardée comme certaine; bien que la toux n'ait pas encore entièrement cessé, S. M. a commencé de quitter le lit pour quelque temps dans l'après-midi.

La Gazette d'Augsbourg publie une lettre de Rome du 5 janvier, dans laquelle on dit que, depuis quelques jours, le pape négocie en personne, et aide du concours du cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, avec le comte Nesselrode, afin d'éviter, autant que possible, les longueurs des pourparlers diplomatiques. Le Saint-Père demandait que les huit évêchés polonais qui sont pour ainsi dire sécularisés, soient rétablis sur un pied convenable. Mais on croit avoir remporté un grand triomphe malgré.

#### Affaires d'Angleterre.

Jamais on n'avait attendu en Angleterre avec plus d'impatience l'ouverture de la session du parlement; jamais l'anxiété sur les projets d'un ministère n'avait été plus vive et plus générale qu'en ce moment; l'article suivant du Globe, peut donner une idée de l'état des esprits et de l'attitude des espérances des partis :

A mesure que le jour de la réunion du parlement approche, l'anxiété du public pour connaître les causes réelles de la récente dissolution du cabinet Peel et de sa reconstitution devient de plus en plus vive. Cette anxiété n'a rien de surprenant car l'histoire du pays ne fournit aucun précédent analogue. D'autres cabinets sont tombés devant des majorités hostiles, dans la chambre des communes, à certaines mesures jugées nécessaires à la politique du gouvernement, hostilité qui im-

pliquait un défaut de confiance dans l'administration. Sir Robert Peel a donné sa démission dans l'intervalle d'une session à l'autre, tandis qu'il semblait jouir de sa plénitude du pouvoir avec une majorité de 90 voix à la chambre des communes et une majorité plus forte encore dans la chambre haute. Cette détermination extraordinaire de la part du premier ministre, l'est devenue plus encore par le fait de la reconstitution du cabinet dont des dissidences de vues, profondes, irrécyclables, avaient, disait-on, amené la dissolution. Sir Robert Peel était-il le vainqueur ou le vaincu? Avait-il été contraint de changer ou de modifier ses projets? Est-ce en insistant pour leur adoption qu'il avait provoqué l'opposition de ses collègues et qu'il s'est vu, ainsi, obligé d'offrir sa démission? ou enfin a-t-il réussi à dompter cette opposition et à leur faire approuver ces mesures qu'ils regardaient naguère comme grosses de dangers pour les intérêts du pays.

Telles sont les questions auxquelles il faudra répondre; la chambre des communes a le droit de connaître, le pays a le droit de savoir au juste, quelle est la position dans laquelle se trouve à l'égard de la nation et du parlement ce cabinet si soudainement renversé et si étrangement reconstitué. Les hommes qui ont ébranlé la confiance publique, en quittant tout à coup le pouvoir, et qui sont revenus ensuite à leur poste comme s'il ne s'était rien passé, ne doivent pas supposer que la chambre des communes puisse se contenter de réticences ou de demi-explications; si la chambre s'en montrait satisfaite, à coup sûr le pays ne ratifierait pas une aussi coupable indulgence. Il faut que ces explications soient nettes, précises et complètes.

Ces explications seront données, on n'en peut douter; mais à quelle époque, voilà ce que tout le monde se demande: Nous pensons que ce sera dans les deux chambres immédiatement après le vote de l'adresse. Leur donner la priorité sur l'adresse ce serait ajourner la discussion de la réponse au discours du trône, se serait manquer à l'étiquette et aux convenances; faire entrer ces explications dans la discussion même de l'adresse, ce serait encombrer en quelque sorte le débat, et, en provoquant l'expression des sentiments d'aigreur que la conduite de sir Robert Peel a excités parmi son propre parti, hâter l'orage qui ne manquera pas d'éclater contre lui de la part des partisans du système protecteur.

Nous croyons donc que l'adresse sera votée avant que le ministère ait donné dans l'une et l'autre chambre les explications qu'on attend de lui.

Les projets de sir Robert Peel, quant à la question des céréales, sont encore enveloppés d'un voile épais; mais encore quelques heures, et ce mystère sera éclairci. Le discours du trône dira quelque chose d'une question qui préoccupe tous les esprits, et la discussion de l'adresse, surtout de l'amendement proposé par le parti protectionniste, achèvera de la faire ressortir au grand jour.

La marche du parti libéral, basée sur l'abolition des lois des céréales, paraît parfaitement simple et toute tracée. Nous ne voulons point scruter les motifs qui dirigent la conduite de sir Robert Peel, nous ne voulons pas mettre en doute sa sincérité, ni rappeler les reproches d'inconvenance qu'on lui a adressés. Mais nous conseillons aux libéraux de n'accueillir ses projets qu'avec une sage réserve, qu'avec la détermination bien arrêtée de ne faire aucune concession qui pourrait être réclamée sous le prétexte de la nécessité. Si les mesures du premier ministre sont fondées sur le principe de la liberté du commerce, et si la mise en vigueur de ces mesures doit être immédiate, quelle que soit l'opposition qu'il rencontre de la part des hommes de son propre parti, sir Robert Peel peut compter sur le concours sincère de ceux-là même qu'il a supplantés en combattant cette politique, vers laquelle il n'a cessé de marcher depuis qu'il est à la tête du gouvernement; mais si ses mesures sont entravées par des restrictions, si leur mise en vigueur est ajournée à une époque plus

ou moins éloignée; si elles sont accompagnées de projets de compensations à accorder à tel intérêt de classe; si, en un mot, elles ne sont point larges et complètes, alors nous conseillons au parti libéral de lui refuser leur appui, que sir Robert Peel s'arrange comme il voudra avec les partis; mais que le parti de la liberté commerciale, qui est aujourd'hui uni, compacte et triomphant, ne compromette pas la position, qu'il ne descende pas de la position élevée qu'il occupe aujourd'hui dans la confiance publique, qu'il ne s'affaiblisse pas par de fatales dissensions.

Les journaux de Londres font des conjectures sur les mesures que proposera le ministère pour concilier tous les intérêts dans la grande question des céréales.

Voici ce que dit le Morning Herald à ce sujet :

« Nous avons eu vent de quelques détails des plans du gouvernement. Nous les reproduisons sans autre garantie que l'assurance que nous les tenons d'une personne respectable à qui ils ont été communiqués par un fonctionnaire élevé. »  
« On dit que les changements proposés à la loi des céréales seront une modification à l'échelle mobile de droits. Les prix réguliers seront de 68 à 40 sh., le droit variant de 1 à 14 sh. suivant que les prix s'élèveront ou s'abaisseront. »  
« On ajoute que, pour rallier les intérêts agricoles à cette diminution de protection, on leur accordera une abolition de la taxe sur la drèche, et une modification à la taxe des pauvres et aux impôts de comtés, de manière à diminuer le poids de ces charges en faveur des propriétés agricoles. »  
« Tel est, suivant la personne respectable qui nous a fourni ces détails, le plan qui sera présenté au parlement. »

#### Affaires de France.

La séance du 20 de la chambre des députés a été terminée par un discours de M. Thiers, qui, après avoir fait à l'adresse de M. Ledru-Rollin, une profession de foi monarchique et constitutionnelle, a immédiatement abordé la question du Texas. Le discours de M. Thiers est une réponse brillante au système émis par M. Guizot à la chambre des pairs sur l'équilibre de l'Amérique. Le chef du cabinet du 1<sup>er</sup> mars a reproché au ministère d'avoir compromis la bonne intelligence avec l'Amérique et d'avoir gâté l'alliance anglaise; en lui sacrifiant, en plus d'une occasion, les intérêts et l'honneur de la France. Voici le discours de M. Thiers :

Le Texas a été annexé à l'Amérique, au grand déplaisir de l'Angleterre, et à en juger par la conduite du ministère français, au grand déplaisir de la France. Il paraît que cette résistance a produit en Amérique un déplaisir semblable, et si j'en juge par les paroles du président Polk, nos relations avec l'Amérique ne seraient plus suffisamment amicales. Voici ce qu'a dit le président Polk :

« Il ne faut pas oublier que ce résultat (l'annexion) a été obtenu en dépit de l'intervention de la diplomatie des monarchies européennes. La France même, notre ancienne alliée, ce pays qui a un intérêt commun avec nous à maintenir la liberté des mers, a cherché à empêcher ce résultat. Nous devons nous réjouir d'avoir triomphé de l'intervention britannique et française d'une manière énergique et efficace. »

Je ne me fais pas le juge de ces paroles, mais toujours est-il qu'en même temps que nous échangeons avec l'Angleterre des paroles de la plus vive intimité; toujours est-il que nos relations avec l'Amérique deviennent si non hostiles, au moins peu amicales. Dans toute situation, je tiendrais cela comme fâcheux; dans la situation présente, je le regarderai comme malheureux.

Vous savez que, grave défilé s'est élevé entre l'Angleterre et l'Amérique; j'espère et je souhaite sincèrement que ce défilé ait une fin; mais, dans une situation comme celle-ci, la conduite de la France doit être extrêmement circospecte. Je crains que jusqu'ici elle ne l'ait pas été assez.

Ce qui est plus grave encore, c'est la théorie que M. le ministre des affaires étrangères a présentée à ce sujet. C'est une aggravation du fait lui-même. Je viens, non pour faire de l'opposition, je viens appeler l'attention de la chambre sur ce sujet, dans un seul but, celui de rectifier les idées du gouvernement; et elles le deviennent par elle. Du reste, j'avoue que j'ai bon espoir; car il est démontré que, dans des occasions graves, l'opinion du gouvernement actuel peut être influencée par l'opinion de la chambre. Je viens provoquer, de la part de la chambre, ce que j'appellerai l'éclaircissement de la question la plus grave qui puisse se présenter de la session.

Quelques mots sur la question du Texas. Vous savez que le Texas, pour les Etats-Unis, avait une grande importance, et que cette possession était vivement désirée par les Etats-Unis; j'ajoute que jamais acquisition n'a été faite, par un état, d'une manière plus régulière; depuis plus de dix ans, le Texas était détaché du Mexique; toutes les puissances, y compris la France, l'avaient reconnu.

Le Texas a cru qu'il était de son intérêt de faire partie d'un grand et puissant Etat, il a consenti à son annexion, et c'est aujourd'hui un fait irrévocable.

Cependant, c'est dans ces circonstances que notre cabinet a cru devoir s'opposer à l'annexion; c'est vrai, comme l'a dit M. le ministre des affaires étrangères, que le succès soit la loi des gouvernements, il y a eu faute dans

— Voyons, dit son bon ami, et avec assez de force pour que le domestique ne s'aperçut point de son trouble, que voulez-vous? dites vite, mon ami.

— Je voudrais... je voudrais... dit tout bas l'homme au mouchoir rouge, que vous voulussiez bien m'épargner la peine de retourner à Paris à pied. Je suis très-fatigué, et comme je n'ai pas si bien dîné que toi, à peine si je puis me tenir.

Le jeune homme tressaillit à cette étrange familiarité.

— Mais enfin, lui dit-il, voyons, que voulez-vous?

— Eh bien! je veux que tu me laisses monter dans ta belle voiture et que tu me reconduises.

Andrea pâlit, mais ne répondit point.

— Oh! mon Dieu, dit l'homme au mouchoir rouge en enfouissant ses mains dans ses poches et en regardant le jeune homme avec des yeux provocateurs, c'est une idée que j'ai comme cela, quand tu, mon petit Benedetto?

A ce nom, le jeune homme réfléchit sans doute, car il s'approcha de son groom et lui dit :

— Cet homme a effectivement été chargé par moi d'une commission dont il a à me rendre compte. Allez à pied jusqu'à la barrière; là, vous prendrez un cabriolet, afin de n'être point trop en retard.

Le valet surpris s'éloigna.

— Laissez-moi au moins gagner l'ombre, dit Andrea.

— Oh! quant à cela, je vais moi-même te conduire en belle place, attends, dit l'homme au mouchoir rouge.

Et il prit le cheval par le mors, et conduisit le tilbury dans un endroit où il était effectivement impossible à qui que ce fut au monde de voir l'homme au mouchoir rouge.

— Oh! mon Dieu, dit-il, ce n'est pas pour la gloire de monter dans une belle voiture, mais seulement parce que je suis fatigué, et puis un petit peu parce que j'ai à causer d'affaires avec toi.

— Voyons, montez, dit le jeune homme.

Il était fâché de ne l'avoir pas vu, car c'était été un spectacle curieux que celui de ce pauvre, assis par terre sur les coussins brochés près du jeune et élégant conducteur de tilbury.

Andrea poussa son cheval jusqu'à la dernière maison du village sans dire un seul mot à son compagnon, qui, de son côté, souriait et gardait le silence, comme s'il eût été ravi de se promener dans une si bonne locomotive.

Une fois hors d'Autueil, Andrea regarda à droite et à gauche pour s'assurer sans

doute que nul ne pouvait ni les voir, ni les entendre, et alors, arrêtant son cheval et se croisant les bras devant l'homme au mouchoir rouge :

— Ah ça! lui dit-il, pourquoi venez-vous me troubler dans ma tranquillité?

— Mais toi-même, mon garçon, pourquoi te défiles-tu de moi?

— Et en quoi me suis-je défilé de vous?

— En quoi? tu le demandes; nous nous quittons au pont du Var, tu me dis que tu vas voyager en Piémont et en Toscane, et pas du tout, tu viens à Paris.

— En quoi cela vous gêne-t-il?

— En rien; au contraire, j'espère même que cela va m'aider.

— Ah! ah! dit Andrea, c'est à dire que vous spéculiez sur moi.

— Allons, voilà les gros mots qui arrivent!

— C'est que vous auriez tort, maître Caderousse, je vous en prie.

— Eh! mon Dieu, ne te fâche pas, le petit; tu dois pourtant savoir ce que c'est que le malheur; eh bien! le malheur, ça rend jaloux. Je te vois courir le Piémont et la Toscane, obligé de faire facchino ou ciavolone, je te plains du fond de mon cœur, comme je plaindrais mon enfant. Tu sais que je t'ai toujours appelé mon enfant.

— Après? après?

— Patience donc, salpêtre!

— J'en ai de la patience; voyons, achevez.

— Et je te vois tout d'un coup, passer à la barrière des Bonshommes avec un groom, avec un tilbury, avec des habits tout flamboyants. Ah, ça, mais tu as donc découvert une mine ou acheté un change d'agent de change?

— De sorte que, comme vous l'avez, vous êtes jaloux?

— Non, je suis content, si content, que j'ai voulu te faire mes compliments, le petit; mais comme je n'étais pas venu régulièrement, j'ai pris des précautions pour ne pas te compromettre.

— Belles précautions, dit Andrea, j'aurais abordé devant mon domestique.

— Eh que veux-tu, mon enfant? je t'aborde quand je puis te saisir. Tu as un cheval très-vif, un tilbury très-léger; tu es naturellement glissant comme une anguille; si je t'avais manqué ce soir, je courrais risque de ne pas te rejoindre.

— Vous voyez bien que je ne me cache pas.

— Tu es bien heureux, et j'en voudrais bien dire autant; moi, je me cache; sans compter que j'avais peur que tu ne me reconnusses pas; mais tu

m'as reconnu, ajouta Caderousse avec son mauvais sourire, allons, tu es bien gentil.

— Voyons, dit Andrea, que vous faut-il?

— Tu ne me tutoies plus, c'est mal, Benedetto, un abîme canarade; prends garde, tu vas me rendre exigeant.

Cette menace fit tomber la colère du jeune homme: le vent de la contrainte venait de souffler dessus.

Il remit son cheval au trot.

— C'est mal à toi-même, Caderousse, dit-il, de t'y prendre ainsi envers un ancien camarade, comme tu disais tout à l'heure; tu es Marseillais, je suis...

— Tu le sais donc, ce que tu es maintenant?

— Non, mais j'ai été élevé en Corse; tu es vieux et entêté, je suis jeune et têtu. Notre gens comme nous, la menace est mauvaise, et tout doit se faire à l'amiable. Est-ce ma faute, si la chance qui continué d'être mauvaise pour toi, est bonne pour moi au contraire?

— Elle est donc bonne, la chance? de quel côté pas un groom d'emprunt, ce n'est donc pas un tilbury d'emprunt, ce ne sont donc pas des habits d'emprunt que nous avons? Bon, tant mieux dit Caderousse avec des yeux brillants de convoitise.

— Oh! tu le vois bien et tu le sais bien, puisque tu m'aborde, dit Andrea s'animant de plus en plus. Si j'avais eu un mouchoir comme le tien sur ma tête, mon bon groom crasserait sur les épaules et les soufflets seraient aux pieds, tu me me reconnaîtrais pas.

— Tu vois bien que tu me méprises, le petit; et tu as tort; maintenant que je t'ai retrouvé, rien ne m'empêche d'être venu d'elheur comme un autre, attends que je te connais bon cœur; si tu as deux habits, tu m'en donneras bien un; je te donnais bien ma portion de soupe et de haricots, maintenant tu avais trop fait.

— C'est vrai, dit Andrea.

— Quel appétit tu avais! est-ce que tu as toujours bon appétit?

— Mais oui, dit Andrea en riant.

— Comme tu as dû dîner chez ce prince d'où tu sors!

— Ce n'est pas un prince; mais tout bonnement un comte.

— Un comte et un riche, hein!

— Oui, mais net'y fie pas; c'est un monsieur qui n'a pas l'air comode.

— Oh! mon Dieu! sois donc tranquille! On n'a pas de projets sur ton



cette affaire, car il n'a pas réussi, et il a porté quelques troubles dans nos relations avec les Etats-Unis.

Mais quelle bonne raison pouvait exciter l'opposition du cabinet à l'annexion?

Notre intérêt commercial l'exigeait-il? On a dit, je le sais, que nous avions intérêt à tirer des cotons du Texas; mais d'abord cet Etat n'en fournit pas une grande quantité, et nous avions d'ailleurs intérêt à ce que cette localité fût placée sous le patronage d'une nation puissante plutôt qu'abandonnée aux influences de l'Angleterre.

Permettez-moi, messieurs, à cette occasion, de jeter un coup d'œil rapide sur l'accroissement merveilleux des Etats-Unis. Il y a cinquante ans à peine, ils occupaient les bords du Mississippi, et voilà qu'ils touchent d'une part au Mexique par le Texas, et au Canada par l'Orégon; ils avaient alors 3 millions d'habitants, ils en ont plus de 20; ils comptaient treize Etats, ils en ont aujourd'hui vingt-huit.

Je comprends que cette prospérité inouïe, éblouissante, puisse porter ombrage à l'Angleterre; mais, pour moi, bien que partisan déclaré de l'alliance anglaise, je ne saurais, je l'avoue, m'inquiéter pour mon pays du développement de la puissance des Etats-Unis.

On a prétendu que l'annexion du Texas aux Etats-Unis troublait l'équilibre américain; c'est là première fois de ma vie, je l'avoue, que j'entends parler de l'équilibre américain; je comprends l'équilibre européen, qui est que l'indépendance de tous les Etats de l'Europe. Toutes les fois que cet équilibre a été troublé, il a été sage de s'occuper de son rétablissement; mais que nous fait, je le demande, l'équilibre américain?

L'honorable M. Guizot redoutait l'anéantissement de la race espagnole par la race anglo-américaine. Oh! alors comme alors; quand les Etats-Unis ont, comme les a eus l'Angleterre, 100 vaisseaux et 200 frégates, quand de profession plus le principe que le pavillon couvre la marchandise, alors l'équilibre européen pourra aller au secours de l'équilibre américain.

Si nous possédions encore le Canada et la Louisiane, je comprendrais que le développement de la puissance des Etats-Unis pût nous inquiéter; je comprendrais que les Anglais, qui possèdent une partie du continent américain, mais depuis que nous avons cédé la Louisiane, cette question ne nous touche en aucune façon.

Je vois, au contraire, dans l'accroissement de la puissance des Etats-Unis ce qui nous permettra d'appeler un pas de plus vers notre affranchissement politique.

Depuis que la politique française représente dans ce monde la révolution, nous avons perdu beaucoup de notre liberté d'action. Quelques explications le feront comprendre.

Autrefois, il y avait entre les divers Etats européens des intérêts divers, des jalousies haineuses, et au milieu de ces intérêts et de ces jalousies, la France était libre.

Mais le jour où la France est devenue le représentant de la liberté dans le monde, ce jour-là, il s'est formé autour d'elle, entre tous les Etats de l'Europe, un concert plutôt tacite qu'écrit, un concert général qui a gêné et qui gêne encore notre action.

Je ne suis pas de ceux qui voient la guerre au fond de ce concert; non, mais je dis qu'il y a entre ces puissances européennes, et qu'il y a contre la France un accord tacite qui nous nuit, qui nous comprime. Vous en avez eu une preuve toute récente.

Quand il s'est passé en Serbie des événements qui ont paru assurer à la Russie une domination incontestable, la France a voulu éveiller la jalousie de l'Autriche, et elle l'a fait.

Des paroles, messieurs, ne suffisent pas à expliquer parfaitement cette intervention. Ce qui est passé est un mal, mais entre deux maux, il faut choisir le moindre; en bien! ce qui s'est passé en Serbie est un mal moindre que la désunion du continent en présence de la France.

Dans cette situation, on a voulu se rapprocher de l'Angleterre; mais à mesure que nous nous en rapprochions, nous rencontrions une puissance jalouse de notre marine, qui a essuyé de grands échecs, mais qui, heureusement, peut se relever encore. Cette jalousie, que nous éprouvons nous-mêmes, a été une gêne; notre situation a été celle-là depuis 1830, et elle a exercé une contrainte forcée sur notre politique.

C'est là ce que j'appelle la contrainte forcée de notre politique; deux faits peuvent faire disparaître cette contrainte; c'est d'abord le développement de la liberté en Europe; le jour où le spectacle auquel nous assistons à Londres et à Paris sera donné dans une des capitales de l'Europe, toute notre liberté d'action nous sera rendue, car toutes les puissances de l'Europe nous seront sympathiques.

Une des causes qui peuvent encore amener la libération de notre politique, c'est l'accroissement de la puissance des Etats-Unis. Cela est si vrai, que si, depuis deux ans, l'Angleterre a été facile dans ses relations avec nous, nous l'avons dû à l'inquiétude que lui donnait la puissance de l'Amérique.

On a dit que le motif de la conduite tenue par le cabinet français dans l'affaire du Texas, c'est le désir, non d'acquiescer à ce que le rachat des fautes commises par notre cabinet depuis cinq ans, le cabinet arrivant aux affaires a trouvé la France et l'Angleterre humiliées par les événements de 1840; la France était irritée, mais l'Angleterre ne l'était pas; elle ne pouvait avoir d'autre sentiment que celui de ses torts; et alors le cabinet français n'avait qu'une conduite à tenir: ne rien faire et attendre.

Le principe de l'union entre la France et l'Angleterre, c'est le maintien de la paix et du statu quo européen. Sans les fautes commises à Taïti

et dans la question du droit de visite, nous nous serions trouvés d'accord avec l'Angleterre sur les affaires de la Syrie, sur celles de la Grèce; la question du Maroc n'aurait présenté aucune difficulté; car le droit était pour nous, et la victoire s'était déclarée en notre faveur. Dans la question du Texas, enfin, nous aurions pu dire à l'Angleterre: Vous ne pouvez pas exiger, pour un intérêt d'équilibre américain, nous renoncions à notre plus ancienne alliance et à nos relations amicales avec les Etats-Unis.

Mais les fautes commises dans les deux questions dont j'ai parlé, ont pesé sur toutes nos relations avec l'Angleterre; on a été follement s'établir aux Marquises, puis, ne pouvant pas y subsister, on est allé à Taïti, où on a trouvé l'adversaire le plus dangereux, l'esprit d'intrigue uni au fanatisme religieux; de là, l'indemnité Pritchard, de là toutes les concessions dans les affaires de la Syrie, de la Grèce et du Texas.

Et cela est si vrai que l'opinion générale, en Angleterre comme en France, est que chacun des deux pays a fait des concessions à l'autre.

J'ai dit, et je répète, qu'indépendamment des fautes commises à Taïti, si la France n'a pas gardé, dans l'affaire du Texas, la neutralité diplomatique, elle a été forcée d'agir par la nécessité de ne pas mécontenter l'Angleterre. La conduite de la France au Texas a été le rachat du droit de visite.

Oui, dans les relations avec l'Amérique, vous avez été obligés de sortir de la circonspection des hommes de sens... Pourquoi? pour racheter vos fautes. Vous avez fait une faute au point de vue de la paix et au point de vue de la guerre. Peut-être la guerre n'éclatera-t-elle pas; je le souhaite, car je ne demande plus de grandes situations aujourd'hui; je me contenterai de situations médiocres.

Pour l'Amérique, il y a un véritable intérêt matériel dans l'affaire. Pour l'Angleterre, il y a un intérêt de dignité. Au début, la France pouvait espérer de jouer le rôle d'un intermédiaire utile; mais le ministère a rompu les relations naturelles qui existaient entre l'Amérique et la France; et le rôle d'intermédiaire utile se trouve donc enlevé à notre pays par la faute du cabinet. Après les paroles du président Polk, il est impossible que la France se présente pour concilier ce différend.

Je n'en dirai pas davantage; je désire que mes paroles soient entendues en Amérique; je ne crains pas qu'elles le soient en Angleterre; car, ce qui m'importe, c'est que tout soit au vrai entre trois grands pays comme l'Angleterre, la France et les Etats-Unis.

M. Guizot a compris que les paroles de son adversaire étaient de nature à produire sur la chambre une impression fâcheuse. Aussi a-t-il immédiatement exprimé le désir de répondre à M. Thiers. C'est à l'ouverture de la séance du 21 que M. le ministre des affaires-étrangères a pris la parole:

La chambre me permettra, a dit M. Guizot, de lui demander sa bienveillante attention et de plus une entière liberté d'esprit. L'honorable M. Thiers a fait hier appel à ses premières impressions, à ses instincts. Je ferai appel à son jugement, condition fondamentale de toute bonne et grande politique.

J'avais entendu les objections: il en a fallu la conviction la plus profonde pour me déterminer à la ligne de conduite que j'ai tenue et que j'ai conseillée à la couronne. J'ai la conviction de plus que cette ligne de conduite est la plus convenable aux intérêts du pays. Le cabinet français n'était intervenu en rien dans les difficultés soulevées entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet du Texas. Il avait seulement émis l'opinion que l'annexion y était de nature à détruire l'équilibre des puissances. Sur cette simple opinion, M. Polk, président de la république, a produit au sein du sénat une déclaration par laquelle il dénie à toute puissance européenne tout intérêt, tout droit d'assès dans l'équilibre des puissances du Nouveau-Monde. J'ai pensé, messieurs, qu'il y avait dans cette déclaration une atteinte à la liberté d'action et d'indépendance de la France. La plupart des petites républiques américaines n'existent qu'en vertu de la reconnaissance des puissances européennes. La France particulièrement a été appelée à les reconnaître toutes. J'ai vu dans la déclaration de M. le président Polk une atteinte à la dignité de notre gouvernement.

La France avait de graves raisons pour désirer le maintien de l'indépendance du Texas. Trois puissances sont en voie d'extension territoriale. Ce sont la Russie, l'Angleterre et les Etats-Unis. La France ne peut être indifférente à tout agrandissement de ces puissances. J'ai cru convenable de rappeler, au sujet du Texas, les conditions d'équilibre et de contrepois; je n'ai point entendu établir un droit d'intervention dans les affaires intérieures des Etats-Unis. J'ai rappelé des principes auxquels la France ne peut renoncer. Au reste, messieurs, ne croyez point que cet incident trouble la bonne harmonie entre la France et les Etats-Unis. L'alliance est fondée sur des intérêts généraux, commerciaux et politiques. Ce n'est point pour une dissidence de la sorte que l'alliance se rompt. Il y a deux grandes puissances deviennent hostiles, mais elles restent toujours alliées. C'est l'indépendance d'opinion; et surtout soutenez et répétez le maintien des principes. M. Thiers nous a interrogés sur nos relations avec l'Angleterre; j'aborderai franchement cette question comme les autres. Nos rapports avec l'Angleterre sont ceux de la bonne amitié, plus que la bonne amitié, de l'intimité!

Messieurs, nos relations avec l'Angleterre sont nombreuses; nos intérêts sont souvent confondus. Je pense que dans cette situation, quand la paix a été reconquise une chose bonne et utile, l'intimité est encore préférable à la bonne amitié. Depuis cinq ans le ministère s'est attaché à la cultiver sans rien ôter, quoi qu'il ait été dit, à l'indépendance de notre pays. Je répète: sans rien ôter à l'indépendance de notre pays! Je dis que depuis cinq ans, la

France, tout en conservant les égards qu'on se doit entre grands Etats, a joui de toute son indépendance et pourvu à tous ses intérêts. Une confiance mutuelle a aplani toutes les difficultés. Je ne fais que vous les rappeler: Taïti, le Maroc, la Grèce, le droit de visite! La France a trouvé de la part de l'Angleterre les mêmes égards, les mêmes attentions bienveillantes. M. Thiers interromp l'orateur, et rappelle l'indemnité Pritchard.

M. le ministre. De grandes difficultés ont été résolues depuis cinq ans entre la France et l'Angleterre. Si à l'intimité j'avais préféré l'indifférence, cette situation qui, sans rompre la paix, lui ôte une partie de sa sécurité, croyez-vous que ces difficultés se fussent conciliées! Je dis qu'il a été aplani, depuis cinq ans, des difficultés qui n'auraient pu l'être par toutes les mains. Des difficultés nouvelles peuvent surgir entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet d'une autre portion du territoire américain. La France peut être appelée à se décider pour l'une ou pour l'autre puissance.

Elle maintiendra sa neutralité. C'est la politique qui convient à ses intérêts. Elle suivra la même marche que dans la question du Texas. Si l'Angleterre avait voulu s'adjointre le Texas, elle eût fait la même déclaration qu'on lui reproche; elle eût tenu la même conduite. Mais ne croyez point que cette conduite soit un obstacle à la neutralité dans les questions qui peuvent encore surgir. La France fera connaître la solution qu'elle croit juste et convenable dans ces questions: ses intérêts n'y sont pas tellement engagés qu'elle puisse y sacrifier ses alliances. (La séance est un moment suspendue après ce discours.)

M. Billaut a la parole. Messieurs, dit-il, M. le ministre des affaires étrangères vous l'a dit: la question entre l'Angleterre et les Etats-Unis n'est pas toute dans le présent; elle est encore dans l'avenir. C'est par ce motif, que la position prise dès l'abord par la France est une chose importante. Evidemment la politique du cabinet n'a pas été conforme aux tendances de l'opinion publique en France. Je sais très-bien qu'un homme d'Etat n'est pas tenu de se conformer en tout à l'opinion publique. Il faut qu'il sache lui résister par fois. Mais la question est de savoir si c'est l'opinion publique qui se trompe ici, ou si c'est le gouvernement qui fait fausse route. M. le ministre a prétendu que l'intérêt commercial avec le Texas était une des raisons qui devaient nous faire désirer l'indépendance de cet état. Savez-vous combien de navires français ont abordé au Texas en 1844? Deux navires. Savez-vous, au contraire, combien de navires ont abordé dans les ports américains? 1564!

Le gouvernement s'est engagé dans une mauvaise voie, et il cherche aujourd'hui à dissimuler la situation. Il est engagé dans une mauvaise voie, car c'est un triste spectacle pour un grand peuple, que de constater son impuissance; c'est un triste spectacle que de l'entendre dire par la bouche de son gouvernement, à une autre puissance: « ce que vous voulez faire ne nous convient pas; ce n'est ni juste ni convenable; cependant nous ne ferons rien pour nous y opposer! » On vous parle d'équilibre du monde, de contrepois, mais il me semble que ce n'était pas l'annexion du Texas aux Etats-Unis, qui troublait cet équilibre.

Si vous teniez à le maintenir, il fallait vous préoccuper des envahissements incessants de l'Angleterre; il fallait examiner si ses extensions territoriales dans la Mer-Rouge, dans le golfe Persique, sur les côtes de la Chine, dans l'Australie, dans la Nouvelle Zélande ne portaient pas une atteinte plus sensible à cet équilibre du monde. Ce n'est pas l'équilibre du monde qui vous a préoccupés, c'est la conservation de l'alliance anglaise.

(La séance continuait au départ du courrier.)

Nouvelles de Grèce.

Athènes 10 janvier 1846:

La chambre des députés a constitué son bureau. L'élection du président, M. Rigas Palamidis, n'a pas rencontré d'obstacles sérieux. M. Rigas Palamidis a été porté à la présidence par 66 voix; Metaxas a obtenu 30 suffrages et M. Delyasis, candidat de M. Mavrocordato, en a eu 12. La nomination de M. Rigas Palamidis ne peut pas être considérée comme une démonstration politique. La chambre a fait voir par là ce qu'elle voulait être, mais elle n'a pas encore dit ce qu'elle ferait. Nous ne voulons faire ici ni pronostics ni conjectures sur l'avenir du ministère Coletti. Rien ne serait plus hasardé ni plus inopportun, mais nous dirons ce qui est dans la pensée et dans la bouche de tout le monde à Athènes, c'est que le ministère est incomplet et mal combiné, c'est que l'ancienne majorité est dissoute, c'est que des troubles graves menacent à chaque instant la propriété et la vie des citoyens; à cet égard nous avons entre les mains une brochure sur les désordres de la Laconie, où les faits les plus atroces, où les violences les plus iniques sont produites au grand jour avec les preuves les plus convaincantes; aucun de ces faits, aucune de ces violences n'ont été démentis par le ministère et le nom de la France a été mêlé à ces sanglantes représailles des partis, sans qu'aucune protestation ait été faite par le représentant de la France à Athènes. Nous ne voulons pas dire par là que le ministère Coletti doive être culbuté et sacrifié à la coterie Mavrocordato. Le but n'est pas de le culbuter ni d'amener une crise ministérielle qui, ici, plus que partout ailleurs, ne ferait que rouvrir et envenimer les plaies du pays, c'est-à-dire les souvenirs, les colères, l'incompatibilité des humeurs, les pré-

comte, et on te le laissera pour toi tout seul. Mais, ajouta Caderousse en reprenant ce mauvais sourire qui avait déjà effleuré ses lèvres, il faut donner quelque chose pour cela, tu comprends?

— Voyons, que te faut-il?

— Je crois qu'avec cent francs par mois...

— Eh bien!

— Je vivrais...

— Avec cent francs?

— Mais moi, tu comprends bien; mais avec...

— Ah! dit Andrea, tu es un homme heureux.

— En voilà deux cents, dit Andrea.

— Et il mit dans la main de Caderousse dix louis d'or.

— Bon, fit Caderousse.

— Présente-toi chez le concierge tous les premiers du mois et tu en trouveras autant.

— Allons! voilà encore que tu m'humilies!

— Comment cela?

— Tu me mets en rapport avec de la valetaille; non, vois-tu, je ne veux avoir affaire qu'à toi.

— Eh bien! soit, demande-moi, et tous les premiers du mois, du moins tant que je toucherai ma rente, toi tu toucheras la tienne.

— Allons, allons! je vois que je ne m'étais pas trompé, tu es un brave garçon, et c'est une bénédiction quand le bonheur arrive à des gens comme toi. Voyons, conte-moi ta bonne chance.

— Qu'as-tu besoin de savoir cela? dit Cavalcanti.

— Bon! encore de la défiance!

— Non. Eh bien! j'ai retrouvé mon père.

— Un vrai père?

— Dame! tant qu'il payera...

— Tu croiras et tu honoreras; c'est juste. Comment l'appelles-tu ton père?

— Le major Cavalcanti.

— Et il se contenta de toi?

— Jusqu'à présent il paraît que je lui suffis.

— Et qui t'a fait retrouver ce père-là?

— Le comte de Monte-Christo.

— Celui de chez qui tu sors?

— Oui.

— Dis donc, tâche donc de me placer chez lui comme grand parent, puisqu'il tient bureau.

— Soit, je lui parlerai de toi; mais, en attendant, que veux-tu faire?

— Moi!

— Oui, toi.

— Tu es bien bon de t'occuper de cela, dit Caderousse.

— Il me semble, puisque tu prends intérêt à moi, reprit Andrea, que je puis bien à mon tour prendre quelques informations.

— C'est juste. Je vais louer une chambre dans une maison honnête, me soucier de mon bien-être, me faire raser tous les jours, et aller lire les journaux au café. Le soir, j'entrerai dans quelque spectacle avec un chef de claqué, j'aurai l'air d'un boulanger retiré, c'est mon rêve.

— Allons, c'est bon! Si tu veux mettre ce projet à exécution et être sage, tout ira à merveille.

— Voyez-vous, M. Bossuet... et toi, que vas-tu devenir?... pair de France?

— Eh! dit Andrea, qui sait?

— M. le major Cavalcanti l'est peut-être... Mais malheureusement l'hérédité est abolie.

— Pas de politique, Caderousse!... Et maintenant que tu as ce que tu veux et que nous sommes arrivés, saute en bas de ma voiture et disparais.

— Non pas, cher ami!

— Comment, non pas?

— Mais songes-y donc, le petit, un mouchoir rouge sur la tête, presque pas de souliers, pas de papiers du tout et dix napoléons en or dans ma poche, sans compter ce qu'il y avait déjà, ce qui fait juste 200 fr.; mais on m'arrêterait infailliblement à la barrière! Alors je serais forcé, pour me justifier, de dire que c'est toi qui m'as donné ces dix napoléons; de là information, enquête; on apprend que j'ai quitté Toulon sans donner congé, et l'on me reconduit de brigade en brigade jusqu'au bord de la Méditerranée. Je redeviens purement et simplement le n° 106, et adieu mon rêve de ressembler à un boulanger retiré! Non pas, mon fils; je préfère rester honorablement dans la capitale.

Andrea fronça le sourcil; c'était, comme il s'en était vanté lui-même, une assez mauvaise tête que le fils putatif de M. le major Cavalcanti. Il s'arrêta un instant, jeta un coup d'œil rapide autour de lui, et comme son regard achevait de décrire le cercle investigateur, sa main descendit innocemment dans son gousset, où elle commença de caresser la sous-garde d'un

pistolet de poche.

Mais pendant ce temps Caderousse, qui ne perdait pas de vue son compagne, passait ses mains derrière son dos, et ouvrait tout doucement un long couteau espagnol qu'il portait sur lui à tout événement.

Les deux amis, comme on le voit, étaient dignes de se comprendre; et se comprirent; la main d'Andrea sortit inoffensive de sa poche, et remonta jusqu'à sa moustache rousse qu'elle caressa quelque temps.

— Bon Caderousse, dit-il, tu vas donc être tranquille?

— Je ferai mon possible, répondit l'aubergiste du pont du Gard, en renfonçant son couteau dans sa manche.

— Allons, voyons, rentrais-tu donc dans Paris. Mais comment vas-tu faire pour passer la barrière sans éveiller les soupçons? Il me semble qu'avec ton costume tu risques encore plus en voiture qu'à pied.

— Attends, dit Caderousse, tu vas voir.

Il prit la houppelande à grand collet que le groom exilé du tilbury avait laissée à sa place, et la mit sur son dos, puis le chapeau de Cavalcanti, et le mit sur sa tête, après quoi il prit la pose réfléchi d'un domestique de bonne maison dont le maître conduit lui-même.

— Et moi, dit Andrea, je vais donc rester nu-tête?

— Peuh! dit Caderousse, il fait tant de vent que la bise peut bien t'avoir enlevé ton chapeau.

— Allons donc, dit Andrea, et finissons-en.

— Qui est-ce qui l'arrête, dit Caderousse, ce n'est pas moi, je l'espère.

— Chut fit Cavalcanti.

On traversa la barrière sans accident.

A la première rue transversale, Andrea arrêta son cheval, Caderousse sauta à terre.

— Eh bien! dit Andrea, et le moment de mon domestique, et mon chapeau?

— Ah! répondit Caderousse, tu ne vois pas que je risquasse de m'enthuser.

— Mais moi?

— Toi, tu es jeune, tandis que moi je commence à me faire vieux; au revoir Benedetto.

Et il s'enfonça dans la ruelle où il disparut.

— Hélas! dit Andrea en poussant un soupir, on ne peut donc pas être complètement heureux dans ce monde.

(La suite à demain.)



tentions personnelles si vivaces en Grèce; il faut que la situation politique s'affermisse de toutes parts, mais sans danger pour la dignité de la France: il ne faut pas que le nom de la France soit compromis comme il l'a été dans les troubles de la Laconie.

Nous ne saurions trop appuyer sur ce point. L'influence de la France en Grèce serait perdue le jour où elle se mêlerait aux querelles des partis et couvrirait de son appui tels ou tels actes de la politique du pays. Que le ministère Coletti renonce à ces représailles brutales, à ces violences incompatibles avec les sentiments d'un gouvernement représentatif, qu'il rentre dans cette voie de modération qu'il a parcourue avec tant de succès au début de sa carrière, et la majorité dans le parlement et l'opinion publique à l'étranger l'aideront franchement et loyalement à remplir la mission qu'il s'est imposée.

Le parti modéré a triomphé à Hydra: sur 200 votants, les candidats de l'opposition n'ont obtenu que 5 ou 6 voix. Parmi les candidats élus, nous citerons Condouriotis, dont le nom mêlé à toutes les luttes de l'indépendance grecque, a constamment exercé, soit pendant la guerre, soit pendant la paix, la plus grande influence sur les événements accomplis en Grèce.

**Nouvelles de Suisse.**

Berne, 17 janvier.

Le grand-conseil a complété aujourd'hui la nomination de la commission chargée de préparer un projet de révision constitutionnelle. Sur 41 membres dont se compose la commission, il y a 24 radicaux et 17 gouvernementaux. M. l'avoyer Neuhaus est en tête de la liste, M. de Tavel n'en fait pas partie.

Après cette opération, le grand-conseil a voté une proclamation au peuple bernois, destinée à expliquer aux populations les sens des derniers votes, et à les inviter à ne pas sortir des voies légales.

Demain, les membres radicaux de la commission se réunissent pour aviser à la marche à suivre dans les circonstances actuelles. Il est probable qu'ils s'entendront pour conseiller au peuple le rejet des décisions d'avant-hier, puisque ces décisions ont été contraires à l'opinion que l'opposition cherchait à faire prévaloir.

**VARIÉTÉS.**

**AGRICULTURE.**

Le ministère du commerce et de l'agriculture, en France, vient de publier, à son tour, une notice sur l'altération des pommes de terre en 1845. Nous extrayons de ce document important, la partie relative à la culture et à la reproduction:

**Choix des tubercules à planter.** — Quelles que soient les variétés cultivées en plein champ, on devra toujours préférer, pour la semence de 1846, les plus gros tubercules, parmi ceux qui ne présenteront aucune trace d'altération. On devra planter ces tubercules entiers, contrairement à l'usage établi trop généralement de les couper en quartiers, ou même d'en extraire les yeux seulement, ou de ne planter que de petits tubercules.

Le désir d'économiser quelques hectolitres de semence par hectare a seul pu motiver les pratiques vicieuses dont il vient d'être parlé; mais des expériences nombreuses, faites dans des localités très-différentes, et qui ont donné partout des résultats identiques, ne permettent pas de douter que toute économie de ce genre est une faute d'autant plus grave, que le produit s'est toujours montré proportionnel, dans chaque essai, au volume et par conséquent à la quantité des pommes de terre employées pour la semence. Ces résultats ont tous été favorables à l'emploi des pommes de terre les plus grosses, plantées sans être coupées.

En Allemagne, où des altérations diverses attaquent les récoltes de pommes de terre depuis plusieurs années, presque tous les savants appelés à rechercher les causes du mal ont placé en première ligne l'usage de planter des morceaux de pommes de terre au lieu de tubercules entiers; les circonstances actuelles commandent donc de s'abstenir de cette pratique vicieuse.

Quant aux petites pommes de terre, elles résultent ordinairement d'une formation imparfaite et tardive, qui offre moins d'énergie vitale aux plantes qui en proviennent, et, par conséquent, plus de prise aux agents destructeurs qui pourraient les atteindre.

Les gros tubercules, choisis parmi les plus sains et plantés sans être coupés, devront donc toujours obtenir la préférence.

Il paraît établi, dans les circonstances, que les tubercules altérés de 1845 n'ont perdu ni leur faculté germinative, et qu'ils pourraient, en conséquence, être replantés en 1846; mais on devra s'abstenir complètement de leur usage: 1° parce qu'ils se conserveraient mal jusqu'au moment de la plantation; 2° parce qu'ils donneraient vraisemblablement naissance à des plantes pour le moins aussi chétives que celles fournies par les tubercules petits ou coupés; 3° enfin, parce que l'administration se propose de faire faire, l'an prochain, avec ces tubercules, des expériences tendant à éclairer la pratique sur les causes et la transmission de l'altération observée cette année, et qu'il serait au moins imprudent de multiplier inutilement des essais de ce genre avant d'être éclairé sur leurs résultats.

**Espacement des plantes.** — L'oubli des avantages que peut présenter la pomme de terre comme culture préparatoire, fondamentale, dans un bon assolement, alterne; l'usage de la préparer à peine, de ne pas la fumer du tout, de n'employer pour la plantation que des tubercules avortés ou coupés, toutes ces circonstances, qui tendent à réduire notablement le produit de chaque touffe, ont trop naturellement disposé les cultivateurs à rapprocher outre mesure les pieds de pommes de terre, dans l'espoir mal fondé de compenser la vigueur des plantes par leur quantité sur une même surface.

Dans l'Est, on voit souvent des champs de pommes de terre dont les touffes rapprochées sont tellement rapprochées, qu'on les prendrait plutôt pour une récolte fourragère, étouffante, que pour une culture de pommes de terre. Dans les années les plus favorables, et sauf de très-rare exceptions, ce mode de culture n'augmente guère que l'épuisement du sol et la difficulté des façons, au grand préjudice de la récolte; mais, dans une année comme 1845, cette végétation, qui couvre entièrement le sol, s'oppose à l'évaporation et favorise au plus haut degré les altérations qui ont été observées.

Pour les fortes variétés, préférées dans la grande culture, lorsqu'elles sont préparées et fumées convenablement, un es-

pacement de 0m, 80 à 0m, 90 sur tous les sens paraît éminemment favorable à l'abondance de la récolte, en même temps qu'il rend plus faciles les binages et buttages énergiques, et qu'en découvrant une partie du sol pendant une grande partie de l'année il favorise son assainissement, par évaporation et par infiltration, et s'oppose aux conséquences fâcheuses d'un excès d'humidité. Dans les terres humides et fortes où l'on cultive la pomme de terre, il conviendra donc de la planter à 4 ou 5 raies seulement, au lieu de 3 ou même 2, et en quinconce s'il est possible, pour qu'il soit plus facile de la façonner sur tous les sens avec les instruments à cheval. On parvient facilement à planter en quinconce en traçant au rayonneur, ou à la charrue, des raies perpendiculaires à celles du labour, espacées entre elles de 0m, 80 à 0m, 90; les planteuses déposent régulièrement un tubercule dans la raie ouverte par la charrue, vis-à-vis de chaque raie tracée transversalement, et l'enfoncent avec le pied dans la terre meuble de la raie précédente, pour que les chevaux ne le dérangent pas en retournant la tranche qui doit le couvrir.

**8° Façons pendant la végétation.** — Pendant leur végétation, les pommes de terre exigent impérieusement, si l'on veut en obtenir tout le produit possible, des façons d'autant plus énergiques et multipliées, que la terre est plus forte ou la température plus défavorable. Ces façons, trop souvent négligées ou imparfaitement données, devraient toujours comprendre, au moins pour les terres compactes, et nonobstant la bonne préparation dont il a été parlé plus haut, 2 vigoureux hersages, plusieurs binages, et tout au moins un énergique buttage.

Les 2 hersages doivent être donnés avec de puissantes herbes à dents de fer, par un temps bien séché autant que possible, le 1er, 8 à 15 jours après la plantation; le dernier lorsque les tiges des pommes de terre ont déjà quelques centimètres de hauteur. Pour le mieux, on doit, à chaque hersage, donner au moins 2 dents croisées. Cette opération a le triple effet d'ameublir le sol, de favoriser la germination des mauvaises herbes, et de détruire en grande partie celles qui sont déjà poussées. On est à-peu-près unanime sur son utilité; cependant, c'est par exception seulement qu'elle est pratiquée convenablement, d'après ce déplorable principe, trop général en agriculture, que les façons qui ne sont pas indispensables peuvent toujours être négligées. En vain la récolte fait-elle payer chèrement cette tendance déplorable, l'empire de l'habitude y ramène fatalement presque tous les cultivateurs; il serait bien désirable que la douloureuse expérience de 1845 pût modifier leurs idées à cet égard, et les porter à viser au produit plus grand qui peut résulter de la perfection culturelle, plutôt qu'à l'économie des façons, qui occasionne toujours une récolte plus faible et plus exposée à toutes les chances de destruction.

Tout le monde reconnaît également l'utilité des binages les plus énergiques, répétés aussi souvent que la présence des mauvaises herbes les rend nécessaires; mais cependant la pratique les néglige presque partout, on ne les donne qu'imparfaitement, et beaucoup trop superficiellement. Dans les pays les mieux cultivés, on trouve que la houe à cheval laisse beaucoup à désirer encore, et le perfectionnement de ce précieux instrument est une chose éminemment désirable; dans beaucoup de localités, on ne donne encore les binages qu'à bras. Ce dernier procédé est non-seulement 4 ou 5 fois plus onéreux, et presque toujours plus imparfait encore que le binage à la houe à cheval, mais il est encore très-défavorable à la culture, en ce qu'il est impossible, faute d'ouvriers pour l'exécuter en grand, autant de fois qu'on devrait le faire quand la température est excessivement humide, et favorise, comme cette année, la multiplication des mauvaises herbes. On ne saurait donc assez recommander aux cultivateurs de s'affranchir de cette impossibilité, par l'adoption de la houe à cheval, qui permet de multiplier les binages sans augmenter notablement le prix de revient des produits. On a constaté, partout où on a trouvé, cette année, des pommes de terres altérées, que celles dont les binages avaient été négligés, et qui étaient les plus enherbées, étaient aussi les plus altérées et les moins productives. On peut donc considérer l'achat d'une houe à cheval comme un placement à très-gros intérêt, non-seulement pour les grands, mais encore pour les moyens et même les petits cultivateurs.

On a cru pendant longtemps que le buttage était aussi nécessaire que les binages au succès de la culture des pommes de terre. L'expérience paraît avoir démontré que dans les sols qui redoutent la sécheresse plus que l'humidité, et dans les années ordinaires, on s'était peut-être exagéré l'importance et la nécessité de cette opération. D'ailleurs, quand on cultivait les pommes de terre trop rapprochées, et qu'on les façonnait avec la houe et le buttoir à un cheval, comme il convient de le faire, surtout quand ces façons étaient données trop tardivement, ou que les animaux étaient maladroitement conduits, cas encore assez fréquent, on avait également observé qu'il pouvait en résulter des inconvénients d'autant plus graves, que le buttage était plus énergique. Malheureusement on s'est trop hâté de généraliser ces exceptions, et de les ériger en doctrine, proscrivant le buttage partout et toujours. Comme cette proscription dispensait les cultivateurs d'une façon délicate et difficile à bien donner à l'époque à laquelle il faut l'accomplir, elle a trouvé de trop nombreux partisans, et par elle une cause évidente, en 1845, de l'altération des tubercules dans certaines terres. En effet, on a remarqué que le buttage, vigoureusement et soigneusement pratiqué, avait exercé la plus heureuse influence sur la récolte des tubercules. D'ailleurs le buttage est éminemment favorable à l'effet préparatoire de la culture des pommes de terre, pour les récoltes suivantes; et comme un espacement suffisant des plantes remédie en grande partie aux inconvénients reprochés aux instruments buttoirs; comme on peut toujours perfectionner le travail à la main sans trop de frais, et obtenir d'une récolte énergiquement, mais habilement buttée, un produit au moins égal, quoi qu'on en ait dit, et quelque sèche que soit la température, à celui d'une culture non buttée, on devra revenir à cette utile opération et la pratiquer avec tout le soin possible.

Si les pommes de terre sont plantées en quinconce et espacées à 0m, 80 ou à 0m, 90, comme il a été dit, on devra butter au moins dans les deux directions, régulariser la butte à la brette à main, et pratiquer un arrosage au sommet de cette butte, pour conserver les eaux pluviales et en faire profiter les racines. Le buttage se donnera fort économiquement avec le buttoir à un cheval, dont on aura soin de réduire la largeur du cep, et la partie inférieure des deux versoirs à leur minimum possible. Les buttoirs les plus employés laissent beaucoup à désirer à cet égard, ainsi que par leurs dimensions trop maté-

rielles, en général; mais, tels qu'ils sont encore, ce sont des instruments fort utiles, dont la grande et moyenne culture ne saurait se passer.

**Question économique ou prix de revient.** — Si, malgré toutes les précautions indiquées dans la présente instruction, les cultivateurs doivent redouter encore l'influence désorganisatrice d'une température anormale comme celle de 1845, pour leurs cultures de pommes de terre, il paraît certain, du moins, comme on l'a dit plus haut, qu'en se conformant à ces prescriptions, ces influences fâcheuses auront des conséquences beaucoup moins redoutables que celles qu'elles ont eues cette année. Mais il reste à déterminer si les cultivateurs peuvent se livrer, sans perte, à tant de dépenses et de soins pour une culture dont ils ne tiraient souvent qu'un profit insignifiant, tout en ne lui consacrant qu'une dépense infiniment moins considérable.

Heureusement la solution à donner à cette question ne saurait faire l'objet d'un doute. L'hectare de pommes de terre, bien cultivé et bien fumé, peut donner un produit moyen à peu près certain d'au moins 250 à 300 hectolitres, dans des circonstances où un hectare mal préparé donnerait à peine 150 hectolitres. En admettant que les deux champs eussent nécessité l'emploi de 20 hectolitres de semence chacun, et que l'altération de cette année y ait attaqué, dans l'une comme dans l'autre, 40 hectolitres de tubercules, le champ bien cultivé laisserait encore un produit net de 240 hectolitres de tubercules sains, déduction faite des 60 hectolitres altérés ou semés, c'est-à-dire une valeur brute d'au moins 180 fr., tandis que le champ mal cultivé laisserait seulement un produit net de semences et d'altération de 90 hectolitres, valant 180 fr.

La différence de produit serait donc encore, dans cette hypothèse, de 300 fr., alors que le supplément aux frais de culture serait tout au plus de 40 à 50 fr.



**AVIS.**

A Vendre ou à Louer présentement à La Haye, Un Beau et Grand Hôtel, avec un très-grand Jardin, Ecuries et Remises; etc., situé tout près du Bois.  
Pour des informations ultérieures on est prié de s'adresser chez M. J. M. VAN T HAFF, libraire au Passage, à La Haye.

**VENTE PUBLIQUE.**

Mercredi, 28 janvier 1846, à 10 heures du matin, dans la maison sise à La Haye, au coin du Kneuterdyk et de la Place Royale, L. L. n° 302, il sera vendu publiquement une Belle Partie de Meubles, bien conservés, tels que: Secrétaires, Chiffonniers, Buffets, Bureaux en bois d'acajou, Tables à divers usages, Jardinières, Lavabos, etc.; Canapé, Chaises à sièges en crin; Consolles, Miroirs de toilette, Glaces; Armoires de diverses grandeurs pour vêtements; Linge et Porcelaine; Ustensiles de cuisine en Cuivre, Etain et Fer-blanc, Verreries, etc., etc.  
Les objets sont à voir deux jours avant la vente, lundi et mardi 26 et 27 janvier 1846, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

**BOURSE DES FONDS FRANÇAIS.**

**Bourse d'Amsterdam du 22 Janvier.**

	CHANG.	OUVERT.	FERMÉ.
Dette active	60 1/2	60	60 1/2
Dito dito	73 1/2	73	73 1/2
Dito en liquidation	3	3	3
Dito ditto	4	4	4
Dito des Indes	4	4	4
<b>Pays-Bas.</b>			
Syndicat	3	99	—
Société de Commerce	4	164 1/2	164 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Chem. de fer du Rhin	4	114 1/2	114 1/2
Act. du Chem. de fer Holland.	4	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	106 1/2	—
Dito dito 1828 & 18295	—	105 1/2	—
Inscrip. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dit	—	71 1/2	—
Dito inscriptions 1837	5	98	—
Emprunt de 1840	4	91	—
Act. des Steglitz et Comp.	4	90 1/2	—
Passive	5	—	—
Quête diff. émis à Paris	—	6 1/2	—
<b>Defered</b>			
<b>Espagne</b>			
Ardoins	5	23 1/2	—
Dito	3	—	—
Chapouin Ardoins	—	—	—
Obligations Goll. & Comp	5	103 1/2	—
<b>Autriche</b>			
Dito métalliques	5	109 1/2	—
Dito dito	2	—	—
<b>France</b>			
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
<b>Pologne</b>			
Actions 1836	7	—	—
<b>Bresil</b>			
Id. id. 1843	—	—	—
<b>Portugal</b>			
Obligations à Londres	3	61 1/2	—

**Bourse de Paris du 22 Janvier.**

	20 JANV.	OUVERT.	FERMÉ.
<b>France</b>			
Cinq pour cent	—	121 35	—
Trois pour cent	—	82 95	—
Emprunt Ardoin	—	—	—
<b>Espagne</b>			
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
<b>Naples</b>			
Certificats Falconet	2 1/2	100 75	—
<b>Pays-Bas</b>			
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	3	—	—
<b>Belgique</b>			
Dito	—	—	—
Banque belge	—	—	—
<b>Etats-Unis</b>			
Obligations de la Banque	—	—	—

**Bourse d'Anvers du 22 Janvier.**

Métalliques, 5% à 112; — Naples, 5% à 100; — Ard. 5% à 23 P. — Dette différée ancien, 5% à 82; — Passive, 5% à 95; — Lots de Besse 70 A. — Con. après la Bourse (2 1/2 heures), Ardoin 22 1/2 A. à 23 P.

**Bourse de Londres du 20 Janvier.**

3% Cons. 95 1/2; — 2 1/2% Hall. 59 1/2; — 4% Cons. 114 1/2; — Esp. 5% à 28 1/2; — 3% 38; — Portug. 59 1/2; — Bourse de 114.

**Bourse de Vienne du 16 Janvier.**

Métalliques, 5% à 112; — Lots de fl. 500, 160; — Lots de fl. 250, 122; — Actions de la Banque 1585.

LA HAYE, chez Léopold Lobenberg, Large Nieuwstraat.